

Association Cantonale Vaudoise de Gymnastique

Communiqué de presse – Mercredi 14 mars 2018

Vers un futur centre cantonal de la gymnastique à Morges

Lausanne, le 14 mars 2018 – Après plusieurs mois de discussion avec de nombreuses communes du canton de Vaud, l'ACVG est arrivé à la fin d'une première étape dans l'optique de mettre en place un Centre Cantonal Vaudois de Gymnastique. Au final, le site de Morges a recueilli les meilleures appréciations du groupe de travail (centralité, accessibilité, coopération avec les établissements scolaires, terrain disponible).

Des premiers contacts fructueux ont aussi été pris avec les autorités politiques morgiennes et une équipe spécialisée va maintenant pouvoir étudier les différents scénarios conduisant à la construction d'une salle pour la gymnastique vaudoise et ses gymnastes d'élite tout particulièrement.

Comme le souligne Nicolas Conne, responsable de la division « sport élite » de l'ACVG, l'association a véritablement « le sentiment d'avoir trouvé un endroit idéal pour installer sa « maison » de la gymnastique, avec une commune motivée à soutenir un projet fondamental pour le développement de la gymnastique dans les années à venir ».

Même écho du côté de la municipalité morgienne, où le municipal Eric Züger, en charge de l'Urbanisme, des constructions et de la mobilité, souligne que « la Ville de Morges se réjouit de travailler en synergie avec l'Association Cantonale Vaudoise de Gymnastique sur ce projet d'intérêt général ».

La Municipalité de Morges et l'ACVG entameront prochainement des discussions pour la signature d'un droit de superficie (DDP) sur une parcelle du site de Prairie Nord pour la future implantation du **Centre Cantonal Vaudois de Gymnastique**. Les deux partenaires souhaitent exploiter et valoriser les synergies entre le projet gymnique et les futurs équipements communaux prévus sur la parcelle. S'agissant d'un DDP d'utilité publique, celui-ci pourrait être concédé gratuitement si ces dernières s'avèrent suffisantes. La Municipalité souhaite en outre qu'un concours d'architecture soit lancé. Le Conseil communal devra à son tour se prononcer.

Pour plus d'informations et demande d'images, prière de contacter :

Grégory Quin

Responsable de la division « Marketing, Communication et Archives »

Email : gregory.quin@acvg.ch

Tél : + 41 79 348 24 81

www.acvg.ch



Pour tout renseignement auprès de la Municipalité de Morges :

Eric Züger

Municipal Urbanisme, Construction et Mobilité

Tél. +41 (79) 469 28 74

morges
VILLE DE MORGES